MANDATURE 2014 - 2020

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 12^E ARRONDISSEMENT TENUE LE DIMANCHE 13 AVRIL 2014 - 11 H 00 EN LA SALLE DES FETES DE LA MAIRIE

- ELECTION DU MAIRE -

Le 13 avril 2014 à 11 H 00, le conseil du 12^e arrondissement s'est réuni dans la Salle des Fêtes de la Mairie du 12^e arrondissement. En application de l'article L.2511-25 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil du 12^e arrondissement a été exceptionnellement convoqué par Mme la Maire de Paris, par lettre du 7 avril 2014, adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du CGCT.

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- Election du Maire d'arrondissement
- Détermination du nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement
- Election des adjoints au Maire d'arrondissement

Etaient présents: Mme ATLAN-TAPIERO, Mme BARATTI-ELBAZ, M. BONNET-OULALDJ, M. BOUIGUE, Mme CHARNOZ, Mme CHOPIN GENET, M. GREAU, M. GREGOIRE, Mme GROMBERG, M. HAAB, Mme HONORE, Mme KOMITES, M. MARGAIN, Mme MARQUIS, M. MISSIKA, Mme MONTANDON, M. MOULIN, M. NAJDOVSKI, M. PEUTILLOT, M. ROMERO-MICHEL, Mme ROTA, M. SEINGIER, Mme SLAMA, Mme TAÏEB, Mme TAVAUX, M. TEISSEIRE, M. TOUZET, Mme VELAY-BOSC, Mme VIEU-CHARIER.

Ont donné pouvoir pour les représenter : Mme PIERRE-MARIE (pouvoir donné à M. GREAU).

Etaient excusés: 0

Etaient absents: 0

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Evelyne HONORE, doyenne d'âge, qui fait l'allocution d'ouverture suivante :

« Mesdames et Messieurs les élu-e-s du 12^e arrondissement, Mes très chers collègues, Mesdames et Messieurs,

J'ai le privilège et l'honneur de présider l'ouverture de cette séance d'installation du nouveau Conseil du 12^e arrondissement. J'ai aussi une pensée solennelle pour l'ensemble de nos collègues qui se réunissent, en ce moment, comme nous, dans les 20 arrondissements parisiens.

Le 30 mars dernier, le suffrage universel a décidé de la composition de notre assemblée ; je tiens à adresser mes plus sincères félicitations à l'ensemble des élu-e-s.

Au plan parisien, nos concitoyens ont placé la liste Paris qui Ose, Rassemblement de la gauche et des écologistes, en tête des suffrages. Dans cet élan, samedi 5 avril, le Conseil de Paris a élu Anne

HIDALGO, Maire de Paris. C'est un fait historique : pour la première fois, une femme est devenue la première magistrate de notre ville. J'y suis particulièrement sensible, au nom des valeurs d'égalité qui sont les miennes.

Dans le 12^e arrondissement, depuis 2001, Michèle BLUMENTHAL et l'ensemble de ses équipes ont impulsé une dynamique de progrès social, démocratique et environnemental, appelée à se poursuivre. Pour ma part, je me suis investie avec enthousiasme et conviction dans l'émergence des premières instances de démocratie locale; puis, comme élue à partir de 2008, dans le développement de l'économie sociale et solidaire.

Pour l'avenir, les habitants du 12^e ont choisi clairement et démocratiquement de faire confiance à l'équipe de rassemblement conduite par Catherine BARATTI-ELBAZ. Je connais son dynamisme, sa force de travail, sa capacité à relever des défis et à prendre en compte la parole des habitants.

Je lui adresse donc mes encouragements les plus chaleureux et souhaite à notre Assemblée, tout au long des 6 années à venir, des débats riches et démocratiques, porteurs de réalisations à la hauteur des attentes de nos concitoyens qu'il nous faudra toujours associer aux décisions. »

Mme Evelyne HONORE procède ensuite à l'appel nominatif par ordre alphabétique des membres du Conseil d'arrondissement.

Mme Evelyne HONORE constate que le quorum est atteint et que le Conseil d'arrondissement peut délibérer valablement au titre des dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT.

Mme Evelyne HONORE propose de nommer comme secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Mme Manon GROMBERG, benjamine de l'assemblée. Elle sera assistée par Mme Eléonore SLAMA, secrétaire auxiliaire. Le Conseil donne son accord à main levée (DELIB 12-2014-015).

Mme Evelyne HONORE invite les élus qui le souhaitent à prendre la parole.

Mme Valérie MONTANDON, Conseillère de Paris :

«Chers collègues,

Au nom des élus du groupe d'Union UMP, UDI et Modem, je félicite l'ensemble des élus de la liste menée par Mme BARATTI-ELBAZ pour leur résultat.

Mes collègues et moi-même sommes déterminés à être une force d'opposition constructive, une force de propositions dont le seul moteur sera l'intérêt des habitants du 12^e arrondissement.

La prochaine mandature sera certainement marquée par de grands chantiers comme Bercy-Charenton, La Caserne de Reuilly, la continuité du quartier Charolais. Nous espérons que la majorité sera à l'écoute de nos propositions et pourra voir au-delà des clivages politiciens.

Nous serons une opposition rigoureuse et exigeante notamment sur les thématiques comme la défense des classes moyennes, la défense de l'environnement, la sécurité, le logement et l'activité économique.

Nous attirons votre attention sur le fait que la droite et le centre qui se sont unis pendant toute la campagne avec une vraie convergence des idées et du programme, le sont toujours aujourd'hui dans cet hémicycle. Nous espérons que les divisions qui animent les différents groupes composant la majorité n'entraveront pas les prises de décisions et la politique en faveur des habitants du 12^e.

Enfin, nous déplorons que ce premier Conseil d'arrondissement ait lieu aujourd'hui à 11 H 00, qui est le dimanche des Rameaux. Parce que nous considérons que lorsqu'on est Maire, on est Maire de l'ensemble des parisiens et le signal envoyé ce matin est étrange.

Enfin, nous allons essayer d'y voir tout de même un signe positif : pour votre premier Conseil, si vous faites travailler l'ensemble des agents de la ville un dimanche, c'est peut être de bonne augure pour Bercy Village. Le travail du dimanche à Bercy Village, souhaité par les différents acteurs concernés, repose sur le volontariat et n'attend plus qu'une seule chose : l'autorisation de la Maire de Paris sur l'impulsion de la Maire du 12^e arrondissement.

Je souhaite, au nom du groupe UMP-UDI-MODEM, à l'ensemble des élus un mandat efficace dans un esprit républicain et constructif pour les parisiens.»

M. Nicolas BONNET-OULALDJ, Conseiller de Paris

« Mes chers collègues, Madame la Députée, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je souhaite adresser toutes mes félicitations à tous les élus et en particulier aux nouveaux qui nous rejoignent et je sais que c'est un moment rempli d'émotion, pour chacune et chacun. Bien sûr, également, beaucoup d'émotion après l'élection d'Anne Hidalgo, une femme, Maire de notre capitale, c'est un signe fort pour l'ensemble des luttes féministes et l'ensemble des personnes attachées à l'égalité Hommes-Femmes et à la parité. Nous, élus communistes membres du Front de Gauche, sommes dés aujourd'hui mobilisés pour faire réussir la Gauche, à Paris et dans le 12ème arrt. Pour cela, nous soutiendrons tout à l'heure la candidature de Catherine BARATTI-ELBAZ au mandat de Maire du 12^{ème} arrondissement, qui va être proposée. Une femme, encore une fois, dans la continuité de Michèle BLUMENTHAL, avec laquelle nous avons travaillé durant deux mandatures et qui a été attachée, elle aussi, aux luttes féministes et à l'égalité Hommes-Femmes. C'est un plaisir pour nous aussi de travailler avec Catherine BARATTI-ELBAZ puisque nous la connaissons bien. Nous l'avons connue à la fois comme présidente du groupe socialiste lors de l'ancienne mandature, avec laquelle j'ai travaillé, comme nombre de mes collègues, pour faire avancer de grands projets. C'est aussi une femme avec beaucoup de qualités puisque nous avons connu Catherine comme adjointe en charge de la voierie et des déplacements. Elle a conduit avec beaucoup de travail, et de réussite, l'arrivée du tramway dans notre arrondissement. C'est un plaisir, une joie, et quelque chose de très important pour l'ensemble de nos habitants.

Le peuple de Paris a choisi. Il a choisi le projet porté par la liste « Paris qui ose » d'Anne Hidalgo et de Catherine BARATTI-ELBAZ, dans le 12ème, avec les communistes, les socialistes, les radicaux de gauche et les écologistes. Les parisiennes et les parisiens ont confirmé leur choix de 2001 et 2008, voulant faire avancer Paris sur la voie du progrès, de la justice sociale, et ne souhaitant pas revenir au siècle précédent. Ils nous ont accordé leur confiance pour écrire une nouvelle page, ensemble, de l'histoire de Paris. Ils ont fait le choix d'un programme qui répond à leurs priorités et leurs exigences pour améliorer la vie quotidienne, avec des engagements forts, dont notamment la production de 30% de logements sociaux et le rééquilibrage géographique, notamment avec les arrondissements de l'ouest de la capitale. Ils ont fait le choix d'un programme dont l'objectif est de continuer à investir dans les équipements de proximité et à renforcer le service public. Nous le savons, c'est par l'investissement, et précisément par l'investissement public qui permet la création d'emploi, que nous relancerons l'activité économique. La priorité doit revenir à la croissance et à l'emploi. Les défis environnementaux doivent être le fil conducteur et nous avons devant nous de grands chantiers : ma collègue l'a évoqué, le quartier Bercy-Charenton, la poursuite du programme du quartier Charolais, mais aussi la caserne de Reuilly qui doit être aménagée, notamment pour accueillir des logements sociaux et, bien sûr, le quartier Nation qui sera amélioré avec l'arrivée du tramway et avec l'arrivée d'une université. L'ensemble de ces chantiers devra répondre à certaines exigences, je pense notamment à l'une des priorités d'Anne Hidalgo : la qualité de l'air. Cette question est directement liée aux questions de transports et nous serons très attentifs au fait que, dans notre arrondissement, bien entendu, nous avons à gagner en espaces verts, mais nous avons aussi à gagner en transports collectifs, et nous avons à regarder de près ce qui se passe du côté de la gare de Bercy et la gare de Lyon, avec la question du transport des marchandises. Les parisiennes et les parisiens veulent faire de Paris la capitale du progrès partagé. Nous leur proposons de faire place au peuple, par exemple, en renforçant notre démarche du budget participatif au sein des conseils de quartiers. J'ai à mes côtés Richard BOUIGUE, qui a mené brillamment ce dossier des conseils de quartier. Nous espérons que très rapidement, la question des budgets participatifs, sera l'une des priorités et nous serons très attentifs à cela, envers l'adjoint qui le succèdera sur ce sujet. Je voudrais maintenant dire à Mme MONTANDON,

que la question du travail du dimanche est pour nous aussi un sujet sur lequel nous serons également très attentifs, et vous le savez, nous sommes totalement opposés à cela. Je conçois que la communauté chrétienne soit sensible au fait qu'aujourd'hui ce soit les Rameaux, mais le conseil d'arrondissement doit respecter aussi les valeurs de la République et notamment la laïcité. Nous sommes dans un pays aujourd'hui où, à l'héritage de la révolution française, nous avons séparés l'Eglise de l'Etat. C'est en ce sens que nous devons aussi respecter le choix que tous les conseils d'arrondissement aient lieu le même jour, même si c'est un dimanche matin, et cela n'aura pas, à mon avis, d'effet sur la possibilité d'ouvrir le travail le dimanche, dans notre arrondissement. Enfin, les élus communistes et du Front de Gauche sont d'ores et déjà au travail et entièrement mobilisés pour faire réussir le projet qui sera porté par la Gauche rassemblée à Paris. Les parisiennes et les parisiens pourront compter sur elle et sur l'ensemble des élus communistes et du Front de Gauche, pour agir au quotidien, en mettant en œuvre de nouvelles avancées de progrès social, écologique, et démocratique et s'opposer aux politiques d'austérité qui porteraient atteinte à leur intérêt. Notre boussole, vous la connaissez : C'est l'esprit des Lumières, c'est l'émancipation de toutes et tous, c'est l'Humain d'abord. Merci ».

M. Christophe NAJDOVSKI, Conseiller de Paris

« Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élus,

Au terme de la campagne des élections municipales, les électeurs de notre arrondissement ont donné une majorité à la liste de rassemblement de la gauche et des écologistes, qui obtient dans le 12 em plus de 27 500 voix, et un peu plus de 53 % des suffrages exprimés. Je tiens à remercier les habitants du 12^{ème} qui ont renouvelé leur confiance à la majorité municipale. Au 1^{er} tour de ces élections, j'ai eu l'honneur de présider une liste composée de militants écologistes mais aussi de citoyens de l'arrondissement. Nous avons eu à cœur de défendre un projet pour la qualité de vie dans notre arrondissement. Je tiens particulièrement à remercier les 5001 électeurs et électrices du 12^{ème} qui nous ont accordé leur confiance au 1^{er} tour, le 23 mars, en nous accordant un peu plus de 10% des suffrages exprimés dans notre arrondissement. Par leur vote, nos concitoyens ont exprimé une volonté de changement dans la continuité, en donnant plus de poids à l'écologie, dans notre arrondissement et à Paris, au sein de la majorité municipale. Les cinq élus écologistes qui composent le conseil du 12^{ème} arrondissement auront à cœur d'être dignes de cette confiance, de défendre et de promouvoir les engagements pris dans le 12ème: Donner la priorité au logement et à l'emploi, notamment sur les sites de Bercy-Charenton et de la caserne de Reuilly, ouvrir de nouveaux espaces de respiration, notamment sur la petite ceinture et le bois de Vincennes, retrouver le lien avec la Seine, notamment réaménager les places de la Bastille et de la Nation, développer les équipements publics, notamment les crèches, impulser en concertation avec la communauté éducative, un projet éducatif local, rénover les conseils de quartier, renouveler notre démocratie locale. Tenir les engagements pris, c'est aussi un moyen, pour nous, de restaurer la confiance entre les élus et les citoyens, à l'heure où notre pays vit une grave crise, économique, écologique, sociale mais aussi démocratique. Démocratique car, nous le savons, l'abstention, si elle est restée stable à Paris et dans le 12 em arrondissement, reste à un niveau élevé et a même atteint un niveau record en France. C'est en travaillant localement, et avec comme seul objectif, celui de l'intérêt général que nous pourrons rétablir la confiance entre les élus et les citoyens. Aussi, je m'adresse à l'ensemble des mes collègues, élus, je souhaite que les débats que nous aurons à l'intérieur de ce conseil du 12 ème arrondissement, seront à la hauteur de ces exigences. Je tiens à saluer l'ensemble des élus de ce conseil, qu'ils aient été élus pour la première fois ou réélus, qu'ils soient élus de la majorité ou de l'opposition, et je souhaite, là encore, que nos débats soient dignes, que nous recherchions, chaque fois, l'intérêt général, dans le dialogue et, si cela est possible, dans le consensus. Nous soutiendrons la candidature de Mme Catherine BARATTI-ELBAZ pour la fonction de Maire du 12^{ème} arrondissement, comme nous avons soutenu la candidature d'Anne Hidalgo à la Mairie de Paris. Nous sommes heureux, non seulement que la Mairie de Paris soit dirigée par une femme mais également que la Mairie du 12^{ème} soit toujours dirigée par une femme, c'est aussi une façon de montrer que la démocratie et la parité progressent dans notre pays, même s'il y a encore beaucoup à faire sur ces questions. Vous me permettrez enfin d'exprimer un regret, celui que les résidents étrangers extracommunautaires n'aient pas pu participer à cette élection municipale. J'ai rencontré, je pense comme vous, de nombreux habitants du 12^{ème}, qui vivent ici depuis de nombreuses années, ils payent leurs impôts et, pourtant, n'ont pas voix au chapitre. Notre démocratie s'enrichirait, comme c'est le cas dans d'autres pays, si l'ensemble des résidents pouvait s'exprimer à l'occasion des élections locales.

En conclusion, je souhaite à mes collègues élus un très bon travail, au service de l'intérêt général, au service du 12^{ème} arrondissement, en tout cas, c'est l'état d'esprit qui animera les élus écologistes. Je vous remercie. »

- M. Fabrice MOULIN, Conseiller d'arrondissement,
- « Madame la Présidente de séance, chers collègues,

Quelques mots au nom du Parti Radical de Gauche que j'ai l'honneur de représenter ici. Tout d'abord, comme l'a fait mon collègue Christophe NAJDOVSKI, pour saluer les élus de ce conseil et remercier tous les électeurs du 12 arrondissement. Les 23 et 30 mars 2014, ceux-ci ont en effet voté majoritairement pour notre liste au 1^{er} et au 2^{ème} tours permettant la victoire, en voix et en sièges, des listes soutenant Anne HIDALGO, élue samedi dernier, nouvelle Maire de Paris. Le vote des habitants du 12^{ème} pour la liste conduite par Catherine BARATTI-ELBAZ constitue une approbation du bilan de l'équipe municipale précédente et permettez-moi de saluer, comme nous l'avons souvent fait au cours de cette campagne, l'action de Michèle BLUMENTHAL et des élus sortants, dont certains ne siègent plus aujourd'hui avec nous et, dont certains sont ici. Ce vote est surtout une preuve de confiance envers Catherine BARATTI-ELBAZ, que nous avons l'honneur de soutenir aujourd'hui pour devenir notre Maire, et une adhésion pour le projet portée par le rassemblement de la gauche. Chaque formation politique qui a choisi de vous soutenir et de soutenir Anne HIDALGO, peut se féliciter d'avoir contribué à cette victoire, et d'avoir su s'inscrire dans cette dynamique que vous avez su insuffler. Le Parti Radical de Gauche a fait le choix de ce rassemblement dés le 1^{er} tour, autour d'un programme élaboré ensemble. En tant qu'élu du PRG du 12^{ème}, je continuerai de m'inscrire dans cette dynamique collective et respectueuse des identités de chacun et en rejoignant le groupe qui s'appellera donc Socialiste, Radical de Gauche et Citoyens, dont je salue l'ancienne présidente, Catherine BARATTI-ELBAZ, ainsi que le nouveau président, Emmanuel GREGOIRE. Je suis fier que le Conseil de paris accueille désormais un groupe radical de gauche, Centre et Indépendants, qui soutienne pleinement l'action d'Anne HIDALGO. Dans notre conseil d'arrondissement, j'aurais à cœur, au sein de ce groupe uni, de respecter et de faire respecter ce contrat de mandature passé devant et avec les parisiens. Le vote des habitants du 12^{ème} arrondissement nous oblige. Nous leur devons le respect de nos engagements pour faire un Paris d'avenir avec encore plus de logements, de solidarité, de dynamisme économique, de transports innovants, de sécurité pour tous. Nous leur devons également une mandature placée sous le signe du respect : le respect du débat démocratique, le respect des opinions de chacun, dans la majorité comme dans l'opposition, le respect du choix des électeurs au 1er et au 2ème tours, et des institutions de notre République laïque, car, je le répète, il n'y a pas de communautés, dans notre République. Enfin, nous devons redonner espoir et confiance en l'avenir dans une période de crise propice au repli sur soi, au rejet de la différence et au déclinisme savamment entretenu par certains. Comme disait le philosophe Alain, le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté. Je suis sûr, Madame la future Maire, Catherine BARATTI-ELBAZ, qu'ensemble, avec tous les élus qui vous soutiennent, vous saurez placer cette mandature sous le signe de l'optimisme et de la volonté. Merci ».

1. Election du Maire

Mme Evelyne HONORE, invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire. Elle précise qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. En application des dispositions des articles L.2511-25 et L.2122-4-1 du CGCT, le Maire d'arrondissement est élu parmi les conseillers de Paris de nationalité française.

Mme Evelyne HONORE procède à un appel à candidature pour l'élection du Maire d'arrondissement.

- M. Emmanuel GREGOIRE présente la candidature de Mme BARATTI-ELBAZ :
- « Madame la Présidente de séance, Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,

Je souhaite tout d'abord adresser aux élus de cette assemblée toutes mes félicitations pour leur élection. Nous mesurons chacun l'honneur qu'il nous est fait et la responsabilité qu'impliquent les mandats que nous ont confiés les habitants du 12ème arrondissement. Je sais combien, au-delà de nos différences, parfois de nos divergences, nous sommes attachés et nous partageons en commun une chose fondamentale, l'attachement au 12ème arrondissement, à son histoire et à son avenir. Je sais que nous pourrons toujours, dans les moments de vif débat, nous retrouver autour de cet objectif commun, servir le 12^{ème} arrondissement, ses habitants, et faire en sorte que cette assemblée soit à l'image de notre 12^{ème}: bienveillante, dynamique et volontaire. Je veux aussi adresser un message de reconnaissance et d'amitié à Michèle BLUMENTHAL, ainsi qu'à l'ensemble des élus sortants, qui pendant treize années à la tête de notre mairie, auront profondément dynamisé la vie de cet arrondissement et changé la vie de ses habitants. Le 30 mars dernier, les électeurs parisiens se sont largement prononcés en faveur du projet porté par Anne HIDALGO, première femme élue Maire de Paris. Dans notre arrondissement, la liste conduite par Catherine BARATTI-ELBAZ a été largement élue. Le choix qui a été fait est celui d'un projet ambitieux pour le 12ème arrondissement et pour Paris. Depuis 2008, adjointe à la Maire en charge de la voierie et des déplacements, en tant que présidente de groupe des élus socialistes, radicaux et apparentés, Catherine BARATTI-ELBAZ n'a eu de cesse de nous démontrer son implication au service des habitants. Son engagement depuis de nombreuses années dans notre arrondissement, à la fois comme parent d'élève dans les conseils d'école, comme présidente du CLAJE - et il y en aurait d'autres à citer - témoigne de la constance d'une passion pour la vie du 12^{ème}. Avec Catherine BARATTI-ELBAZ, notre équipe a de grands projets pour le 12^{ème}, pour ses habitants d'abord, mais aussi pour tous ceux que nous espérons toujours plus nombreux à venir y passer quelques heures, au gré d'engagements professionnels, au gré de visites chez nos commercants, ou pour une simple ballade en famille. C'est à eux tous que nous devons toujours penser pour que le 12^{ème} arrondissement demeure une terre heureuse et accueillante. Catherine BARATTI-ELBAZ saura mettre son énergie, sa disponibilité, son engagement, ses valeurs, au service du 12^{ème} arrondissement, pour mener la mission que les habitants ont choisi de lui confier. Il me revient l'honneur, outre d'être membre de son équipe, de proposer à cette assemblée la candidature de Catherine BARATTI-ELBAZ à la responsabilité de Maire du 12^{ème} arrondissement. Je vous remercie ».

Mme Evelyne HONORE propose de procéder au vote à bulletin secret.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, dépose dans l'urne prévue à cet effet, son bulletin de vote sur lequel il a écrit le nom de la personne qu'il a choisie. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été noté.

Le dépouillement du vote, effectué par les secrétaires de séance donne les résultats suivants au premier tour de scrutin.

a.	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	00
b.	Nombre de votants (enveloppes déposées) :	30
c.	Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L.66 du code électoral) :	07
d.	Nombre de suffrages exprimés (b - c) :	23
e.	Majorité absolue :	12

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
BARATTI-ELBAZ Catherine	23

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Maire et est immédiatement installée. (DELIB 12-2014-016)

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ prononce l'allocution suivante :

«Mesdames et Messieurs les élu-e-s, Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Merci infiniment, Madame la présidente, chère Evelyne Honoré.

Merci à l'ensemble des orateurs de la majorité qui m'honorent par leur confiance et leur soutien : Fabrice MOULIN, Nicolas BONNET-OULALDJ, David GREAU et Emmanuel GREGOIRE.

Je salue aussi, avec respect, Valérie MONTANDON et l'ensemble des élus de l'opposition.

Pour chacune et chacun d'entre nous, ce moment est solennel, important.

Je pense en particulier à celles et ceux, nouvellement élus, qui siègent pour la première fois sur les bancs de cette assemblée.

Permettez-moi également d'avoir une pensée pour nos prédécesseurs, élus sortants candidats ou pas. J'ai une pensée particulière et respectueuse pour ceux qui m'ont précédée dans ce beau mandat de Maire du 12^e et en particulier pour Michèle BLUMENTHAL qui ne pouvait pas être là aujourd'hui.

En cet instant solennel, qui marque la transmission, j'ai une pensée profonde et émue pour Michèle BLUMENTHAL et Bertrand DELANOE, et pour tous les élu-e-s qui, à leurs côtés, à l'Hôtel de Ville comme en Mairie du 12^e, ont écrit ces belles pages de l'histoire de Paris et de notre arrondissement.

Je pense en particulier à Christian SAUTTER, élu du 12^e et Adjoint au Maire de Paris depuis 2001, qui a toujours été présent à nos côtés, pour porter les projets du 12^e et en servir les habitants.

Mes remerciements vont également à Karen TAÏEB, François PELLEGRI, Vanessa THOMAS, Violette ATTAL-LEFI, Jean-Pierre GUIS, Raphaël GRECK, Nadine REMY, Guy TABACCHI et Gérard TEMPION. Je salue également Alexis CORBIERE Conseiller de Paris et du 12^e, premier adjoint auprès de Madame la Maire pendant 13 ans. Je tiens à évoquer également Gérard REY et Christian ALBENQUE, élus sortants de l'opposition.

Qu'ils soient tous sincèrement honorés et remerciés.

Nous sommes ici par la volonté du suffrage universel. Le 30 mars dernier, nos concitoyens, dans le 12^e arrondissement et à Paris, ont clairement choisi le projet porté par le rassemblement de la Gauche et des écologistes.

Samedi dernier Anne Hidalgo a été élue Maire de Paris. Première femme Maire de Paris. Je tiens également à féliciter les 4 élus du 12^e à qui la Maire de Paris a souhaité confier de grandes responsabilités à ses côtés, comme adjoint dans un exécutif pourtant resserré : Catherine VIEU-CHARIER, Christophe NAJDOVSKI, Emmanuel GREGOIRE et Jean-Louis MISSIKA. C'est un honneur pour notre arrondissement, une marque de confiance.

8 jours après, ici, dans le 12°, dans cet arrondissement qui est le mien, le nôtre, c'est avec responsabilité, fierté et émotion que je reçois, à mon tour, l'écharpe de Maire.

Je serai la Maire de tous les habitants. Je consacrerai toute mon énergie et tout mon temps au service de nos concitoyens.

Fidèle à l'esprit démocratique imprimé par Bertrand DELANOE, engagée aux côtés d'Anne HIDALGO, je m'engage aujourd'hui devant vous à relever les défis de demain et écrire avec vous, avec les Parisiens une nouvelle page de l'histoire du 12^e et de Paris.

Comme partout en Europe, notre pays traverse une période difficile. Il est en prise aux secousses les plus vives. Les difficultés économiques et sociales pèsent sur notre pacte républicain et l'extrême droite progresse. Il est de notre responsabilité collective de faire vivre et de conforter les valeurs de la République. Ces valeurs qui doivent nous rassembler.

Je me battrai au service des Parisiens dans le respect des valeurs de Paris. Je ne laisserai pas vaciller les fondements de notre démocratie.

Ce défi me conduit à souhaiter en particulier que notre arrondissement, et singulièrement notre Conseil d'arrondissement, soit un théâtre exemplaire du débat républicain au cours des 6 prochaines années. Il arrivera que nos échanges soient vifs, tranchés sur le fond. Mais je nous demanderai collectivement de faire preuve d'un esprit de responsabilité, en nous imposant toujours le respect. Le respect mutuel comme le respect des habitants. Je m'engage à y veiller, personnellement.

Nos concitoyens attendent un débat digne et des réalisations concrètes, précises, rapides. Je sais l'attente immense.

Je ne m'engage pas seule dans cette aventure pour répondre à leurs attentes. L'équipe majoritaire de rassemblement de la Gauche et des écologistes autour de moi se mettra au travail dès demain. Forte des personnalités qui la composent. Forte du large rassemblement politique qui l'a portée. Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre eux.

Au-delà, tout au long des 6 années qui s'ouvrent, nous aurons à cœur de toujours rester au plus près des habitants. C'est la noblesse de nos mandats locaux, qu'aucun d'entre nous ne cumule avec un mandat national. Mais c'est aussi notre marque de fabrique à Paris et particulièrement dans le 12°, notre méthode de travail est fondée sur la concertation. Nous bâtirons ensemble la Ville collaborative que nous avons promise aux Parisiens, basée sur des engagements démocratiques et solidaires forts; nous réaffirmerons ensemble la ville inclusive, dans laquelle chacun a sa place, où chacun peut s'épanouir.

Nous mettrons en œuvre parmi les premiers, j'en ai fait la proposition à la nouvelle Maire de Paris, le budget participatif, permettant d'associer encore plus largement les habitants aux investissements pour notre arrondissement.

Les grands défis à relever pour Paris et notre arrondissement, nous les connaissons, avec Anne HIDALGO nous les avons énoncés clairement ces derniers mois.

Le logement sera la toute première de nos batailles et notre arrondissement participera pleinement à l'objectif parisien de 10.000 nouveaux logements par an. Nous portons l'ambition d'une ville qui n'exclut pas mais offre un parcours résidentiel aux classes populaires, aux classes moyennes, aux jeunes, aux séniors, à toutes les familles. Dans le 12^e, à la Caserne de Reuilly par exemple, nous réaliserons plus de 630 nouveaux logements locatifs à des prix accessibles aux Parisiens et accompagnés des services et équipements publics de proximité.

Nous continuerons par ailleurs à produire des places en crèche et à développer les modes de garde. 500 nouvelles places dans le 12^e, indispensables à l'équilibre des familles, au travail des femmes, à l'épanouissement de nos enfants.

Nous relèverons le défi de la transition énergétique car il n'est pas acceptable que la pollution atmosphérique menace la santé des plus fragiles d'entre nous. Le prolongement du tramway par exemple, de la Porte de Vincennes à la place de la Nation, participera de cet objectif.

Nous nous attacherons enfin à faire vivre une ville solidaire, une ville bienveillante qui soit plus propre et plus tranquille.

Notre arrondissement est un territoire magnifique, plein de potentiel ! Je m'appuierai sur ses atouts pour qu'il soit toujours plus attractif, toujours en mouvement. Un arrondissement de solidarité, où il fait bon vivre, accueillant pour toutes les familles, toutes les générations.

Un arrondissement où l'on étudie, où l'on travaille, où se crée de l'activité économique portée par l'innovation, contribuant ainsi au rééquilibrage entre l'Est et Ouest de Paris.

Un arrondissement de culture et d'histoire, de lieux emblématiques, avec les places de la Bastille et de la Nation que nous réaménagerons, avec l'ouverture hier du nouveau parc zoologique de Paris, ou encore le Palais Omnisport de Paris Bercy qui a commencé sa mue en Bercy Arena et l'accueil prochain de l'université Sorbonne nouvelle.

Un arrondissement qui laisse encore plus de place à la nature, avec la végétalisation de l'espace public, la création de nouveaux espaces verts et jardins partagés, qui assure aussi une gestion ambitieuse du Bois de Vincennes et réalise l'accès à la petite ceinture tout en protégeant son patrimoine.

Un arrondissement d'aménagement, où la ville se renouvelle et se réinvente. J'ai déjà évoqué la transformation de la Caserne de Reuilly ; c'est aussi sur les espaces ferroviaires de Bercy-Charenton que nous ferons émerger un nouveau quartier d'envergure, ouvrant le 12^e sur la Métropole parisienne.

Les grands projets sont enthousiasmants et nombreux ! Je m'engage, tout au long de mon mandat, à les porter avec mon équipe, à les élaborer dans le dialogue avec l'ensemble des élus, des acteurs institutionnels, des associations, des citoyens engagés et des habitants.

Tous les jours, sur le terrain, dans tous nos quartiers, dans nos écoles, dans les fêtes de quartier, aux côtés des commerçants et des entreprises, avec les associations et les conseils de quartier. A égale importance. A égal investissement. Je ferai à la fois avancer nos grands projets structurants et serai présente avec mon équipe, dans la vie quotidienne de notre arrondissement.

Le projet voulu par les Parisiens, sera mis en œuvre en s'appuyant sur la compétence et le professionnalisme des agents des services municipaux. Je veux leur dire aujourd'hui tout mon respect et ma confiance. Je pense aux agents de la Mairie d'arrondissement qui accueillent de très nombreux usagers au quotidien, je pense à ceux qui travaillent dans les équipements publics de la Ville (crèches, gymnases, bibliothèques, écoles, centres de loisirs), je pense aux agents présents dans l'espace public (pour assurer la propreté, entretenir et aménager la voirie, nos parcs et jardins, mais aussi aux correspondants de nuits et inspecteurs de sécurité). Merci à l'ensemble des équipes qui incarnent ce service public si utile aux Parisiens.

Mon ambition pour le 12^e est grande. Comme je l'ai fait devant les habitants de notre arrondissement, aujourd'hui devant vous, une fois élue Maire du 12^e je réaffirme mes engagements.

Le 12^e prendra toute sa part dans la mise en œuvre du projet ambitieux et solidaire porté par Anne HIDALGO et que les Parisiens ont choisi.

Le 12^e contribuera pleinement à l'attractivité et au rayonnement de Paris, ville capitale.

Le 12^e pèsera dans la métropole du Grand Paris que nous allons construire.

J'ai conscience des responsabilités qui me sont confiées aujourd'hui, je les assumerai en restant fidèle aux valeurs de Paris.

Dès à présent, je me mets au travail pour servir fidèlement et passionnément tous les habitants du 12^e, et pour servir Paris.»

2. Election des adjoints

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, invite le Conseil à procéder à l'élection des adjoints, conformément aux dispositions des articles L.2511-25 et L.2511-25-1 du CGCT.

2.1.Nombre des adjoints

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, indique que le nombre d'adjoints ne peut excéder trente pour cent (30%) du total des membres du Conseil d'arrondissement sans toutefois être inférieur à quatre.

Par ailleurs, ce nombre maximum peut être dépassé pour permettre la création de postes d'adjoints chargés de quartier sans toutefois que leur nombre puisse excéder 10% de l'effectif total du Conseil d'arrondissement, soit 3 adjoints supplémentaires.

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, propose d'arrêter le nombre des adjoints au Maire du 12^e arrondissement à 12 et de voter à main levée sauf si un tiers des conseillers s'y oppose.

M. François HAAB, Conseiller d'arrondissement :

Mme la Maire, je m'exprime au nom du groupe d'Union UMP, UDI, MODEM.

Vous avez fait référence, au cours de votre discours, aux difficultés budgétaires que connait notre pays, à l'exécutif resserré qu'a mis en place Mme HIDALGO, Maire de Paris, même si ce resserrement n'a pas été au niveau des objectifs que nous nous étions fixés ,ou qu'elle s'était fixée au cours de sa mandature.

Nous nous étonnons de la reconduction, à l'identique, du nombre d'adjoints pour notre arrondissement et qu'il n'y ait pas, là aussi, un effort budgétaire significatif. Je vous remercie.

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement :

Y'a-t-il d'autres prises de parole?

Je vous remercie de me donner l'occasion de rappeler qu'effectivement Mme la Maire de Paris a choisi de passer d'un exécutif de 36 à 21 adjoints, ce qui fait une diminution significative et conforme à l'engagement qu'elle avait pris devant les parisiens.

Elle s'est également appliquée des diminutions significatives de moyens de fonctionnement accordés aux adjoints. Ce n'est pas le cas des Mairies d'arrondissement qui ont conservé la possibilité de

maintenir un nombre d'adjoints égal à celui de la précédente mandature, avec une volonté assumée de donner des responsabilités supplémentaires aux mairies d'arrondissement.

J'ai donc cette possibilité de confier à 12 membres de cette majorité des responsabilités, de leur demander de s'investir, de passer du temps dans nos réunions, de passer du temps avec les services de la Ville et que cela puisse être compatible avec une indemnité modeste et avec leur engagement professionnel.

Il est important pour moi de savoir que je pourrai compter sur 12 adjoints pour 146 000 habitants, ce qui est tout de même peu et c'est ce que je vous propose mais je comprendrai que vous manifestiez contre la proposition de 12 adjoints de plein exercice au service des habitants du 12^e arrondissement.

Le Conseil d'arrondissement adopte à la majorité absolue le nombre de 12 adjoints au Maire du 12^e arrondissement.

Votants:	30 dont 1 pouvoir
Pour :	23
Contre:	07
Abstentions :	00
(DELIB 12-2014-017)	

2.2.Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire

La Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue des suffrages exprimés, sans panachage ni vote préférentiel.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT).

La liste des candidats aux fonctions d'adjoint au Maire est déposée auprès de la Maire.

Elle porte le nom du candidat placé en tête de la liste. Il s'agit de :

- M. Richard BOUIGUE

Il est ensuite procédé au vote.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, dépose dans l'urne prévue à cet effet, son bulletin de vote sur lequel sont écrits tous les noms de la liste qu'il a choisie.

Le dépouillement du vote, effectué par les secrétaires de séance, donne les résultats suivants au premier tour de scrutin.

a.	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	00
b.	Nombre de votants (enveloppes déposées) :	30
c.	Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L.66 du code électoral) :	07

d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) :	23
e. Maiorité absolue :	12

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
BOUIGUE Richard	23
SLAMA Eléonore	23
GREAU David	23
TOUZET Laurent	23
MARQUIS Lunise	23
VELAY-BOSC Brigitte	23
PEUTILLOT Régis	23
CHOPIN GENET Florence	23
ROMERO-MICHEL Jean-Luc	23
MOULIN Fabrice	23
TAÏEB Fadila	23
HONORE Evelyne	23

2.3. Proclamation de l'élection des adjoints

Ont obtenu la majorité légale et ont donc été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats aux fonctions d'adjoints présents sur la liste conduite par M. Richard BOUIGUE dans l'ordre de cette liste. (DELIB 12-2014-018)

Mme la Maire communique ensuite la liste des délégations auxquelles elle a décidé de procéder.

- **Richard BOUIGUE**, Premier Adjoint à la Maire chargé des Grands Projets, du Développement Economique et de l'Emploi, de la Vie Associative et du Budget Participatif ;
- Eléonore SLAMA, Adjointe à la Maire chargée du Logement et de la Qualité de l'Habitat ;
- **David GREAU**, Adjoint à la Maire chargé des Transports, de la Voirie et des Déplacements Quartiers Bel Air sud et nord ;
- Laurent TOUZET, Adjoint à la Maire chargé des Affaires Scolaires et Périscolaires ;
- Lunise MARQUIS, Adjointe à la Maire chargée de la Petite Enfance, de la Protection de l'Enfance et des Familles ;
- Brigitte VELAY-BOSC, Adjointe à la Maire chargée de la Mémoire et du Monde Combattant ;
- Régis PEUTILLOT, Adjoint à la Maire chargé de la Démocratie Locale ;
- Florence CHOPIN GENET, Adjointe à la Maire chargée de la Qualité de l'Espace Public, de la Végétalisation et de la Propreté Quartiers Aligre-Gare de Lyon et Bercy;
- Jean-Luc ROMERO-MICHEL, Adjoint à la Maire chargé de la Culture et du Tourisme Quartiers Vallée de Fécamp, Jardin de Reuilly, Nation-Picpus ;
- Fabrice MOULIN, Adjoint à la Maire chargé de la Sécurité et de la Prévention ;
- Fadila TAÏEB, Adjointe à la Maire chargée de la Jeunesse et des Sports ;
- Evelyne HONORE, Adjointe à la Maire chargée des Espaces Verts, de la Biodiversité et de l'Agriculture Urbaine ;
- Manon GROMBERG, Conseillère d'arrondissement déléguée auprès de la Maire, chargée de la Vie Etudiante ;
- Emmanuelle PIERRE-MARIE, Conseillère d'arrondissement déléguée auprès de la Maire chargée de l'Egalité Femmes-Hommes et de la Lutte contre les Discriminations ;

- Christophe TEISSEIRE, Conseiller d'arrondissement délégué auprès de la Maire chargé de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Pénélope KOMITES, Conseillère de Paris déléguée chargée des Affaires Sociales, Santé et Solidarité;
- Sandrine CHARNOZ, Conseillère de Paris déléguée chargée des Finances, des Marchés Publics et des Equipements de Proximité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun orateur ne demandant la parole, Mme la Maire lève la séance à 12 H 35.

La Secrétaire de séance,

La Maire du 12^e arrondissement,

Manon GROMBERG.

Catherine BARATTI-ELBAZ.